



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 24

Votants : 25 (dont 1 procuration)

N° 6

OBJET :

VOIE VERTE

ACCORD CADRE DE  
MAITRISE D'ŒUVRE  
URBAINE DE LA  
BOUCLE DES ISLES AU  
PONT DE L'EUROPE

AVENANT N°2 AU  
MARCHE  
SUBSEQUENT N°2

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 21 OCT. 2019

Publiée ou notifiée

le : 21 OCT. 2019

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - P. BONNET - M. MORGAND - A. CORNE - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. FAYOLLE - C. SEGUIN - N. COULANGE (à partir de la délibération n°5) - A. GIRAUD (à partir de la délibération n°7) - R. LOVATY - E. VOITELLIER, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration : M. J. BLETTERY à Mme Nicole COULANGE, Conseillers Délégués, Membres.

Absents excusés : Mmes et MM. F. SZYPULA - J. GAILLARD - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - J.M. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - J.P. BLANC - C. BERTIN - C. BOUARD - C. CATARD - G. MARSONI - F. SENNEPIN - P. COLAS - G. DURANTET - M. MONTIBERT - F. BOFFETY - A. CHAPUIS, Membres.

Secrétaire : M. Laloy, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics,

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, relatif aux marchés publics,

**Vu** la délibération n°2C du 17 septembre 2015 portant approbation par le Bureau Communautaire d'une convention constitutive d'un groupement de commandes avec les communes de Bellerive-sur-Allier et de Vichy pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement du secteur de la Boucle des Isles et des Têtes de Pont,

**Vu** la délibération n°24 du 14 décembre 2015 portant approbation par le Conseil Communautaire de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine de la Boucle des Isles au Pont de l'Europe au groupement de maîtrise d'œuvre Axe Saône (mandataire)/Artelia Ville et Transport/Citec Ingenieurs Conseil/Cabinet Alliances/Biotec/Adequation, pour l'aménagement du secteur de la Boucle des Isles et des Têtes de Pont et la réalisation de 7 avant-projets (n°AO2015-16 du 5 janvier 2016), dont celui dédié à la voie verte,

**Vu** la délibération n°3 du 1er juin 2017 portant approbation par le Conseil Communautaire de l'avenant n°1 à la convention susvisée afin d'étendre le périmètre d'aménagement de la Boucle des Isles à la Rive gauche du Lac d'Allier par suite de l'extension du champ de compétences de Vichy Communauté en matière de sports, le nouveau périmètre d'aménagement incluant dès lors la voie de desserte et de promenade du Centre Omnisports de Vichy,

**Vu** la délibération n°3 du 14 septembre 2017 portant conclusion du marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la Rive gauche du Lac d'Allier (n° 17WC099 du 25 octobre 2017),

**Vu** la délibération n°7 du 21 mars 2019 portant conclusion de l'avenant n° 1 au marché subséquent n° 17WC099 du 25 octobre 2017 confiant au maître d'œuvre une mission complémentaire relative à l'établissement du Dossier d'Autorisation Unique Environnementale (DAUE) pour les travaux d'aménagement de la voie verte,

**Considérant** que le DAUE doit être complété d'un volet humain de l'étude d'impact,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- De conclure l'avenant n°2 au marché subséquent 17WC099 tel qu'annexé, pour un montant global et forfaitaire de 3 000 €HT,
- D'autoriser Monsieur le Président ou le Conseiller Délégué à la Commande publique à signer l'avenant au marché correspondant.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 10 octobre 2019.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



**Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine pour l'aménagement du secteur de la Boucle des Isles  
et des têtes de Pont**

**Marché subséquent n°2 - Phases PRO à AOR des avants projets suivants :**  
**Restauration écologique et mise en valeur de la berge de la Boucle des Isles en rive gauche,**  
**Sécurisation et renaturation de la promenade de Rive gauche entre les deux ponts,**  
**Desserte des activités de la Boucle des Isles (voie d'accès et parkings),**  
**Mise en valeur et renaturation de la confluence du Sarmon sur l'Allier.**

**MARCHE N° 17WC099**

**AVENANT N° 2**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur**

**Communauté d'agglomération VICHY COMMUNAUTE**  
9 Place Charles de Gaulle  
CS 92956  
03209 Vichy cedex

Représentée par le Conseiller délégué à la Commande Publique, Monsieur Michel GUYOT

**B - Identification du titulaire du marché**

**Groupement conjoint :**

**Cabinet AXE SAONE**  
17 Quai Fulchiron  
69005 LYON

**ARTELIA**  
2 Avenue Lacassagne  
69425 LYON cedex 03

**BIOTEC**  
92 Quai Pierre Scize  
69005 LYON

Représenté par Monsieur Carlos GONCALVES, co-gérant

**C - Objet du marché**

☐ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

**Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine pour l'aménagement du secteur de la Boucle des Isles et  
des têtes de Pont**

**Marché subséquent n°2 - Phases PRO à AOR des avants projets suivants :**  
**Restauration écologique et mise en valeur de la berge de la Boucle des Isles en rive gauche,**  
**Sécurisation et renaturation de la promenade de Rive gauche entre les deux ponts,**  
**Desserte des activités de la Boucle des Isles (voie d'accès et parkings),**  
**Mise en valeur et renaturation de la confluence du Sarmon sur l'Allier.**

☒ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 13 novembre 2017

☒ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : **1 032 035.77 €**
- Taux de la TVA 20 % : **206 407.15 €**
- Montant TTC : **1 238 442.92 €**

☒ Montant avenant n°1 :

- Montant HT : **27 900.00 €**
- Taux de la TVA 20 % : **5 580.00 €**
- Montant TTC : **33 480.00 €**

## D - Objet de l'avenant.

☒ **D-1 : Modifications introduites par le présent avenant :**

Par marché n°17WC099 du 25 octobre 2017, Vichy Communauté a confié au groupement AXE SAONE/ARTELIA/BIOTEC une mission de maîtrise d'œuvre urbaine pour les phases PRO à AOR de l'aménagement du secteur de la Boucle des Isles et des têtes de Pont avec en option, les phases PRO à AOR de la voir verte sur les secteurs « boucle des Isles » et « boucle d'Abrest ».

Par avenant n°1 en date du 20 juin 2019, Vichy Communauté a confié à la société BIOTEC l'élaboration du volet loi sur l'eau de l'autorisation environnementale.

Le présent avenant a pour objet de compléter la mission initiale d'un volet humain de l'étude d'impact.

Toutes les clauses du contrat initial, auxquelles le présent avenant ne déroge pas, demeurent en vigueur.

☒ **D-2 : Incidence financière de l'avenant :**

Montant de l'avenant :

- Montant HT : **3 000.00 €**
- Taux de la TVA 20 % : **600.00 €**
- Montant TTC : **3 600.00 €**

## E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Carlos GONCALVES - AXE SAONE		

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : ..... , le .....

Signature

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 OCTOBRE

Objet de l'acte : 2019 - VOIE VERTE - ACCORRD CARE DE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE  
D LA BOUCLEDES ISLES AU PONT DE L'EUROPE - AVENANT N° 2 AU  
MARCHE SUBSEQUENT N° 2

.....  
Date de décision: 10/10/2019

Date de réception de l'accusé 21/10/2019

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 10OCT2019\_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191010-10OCT2019\_6-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 6.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20191010-10OCT2019\_6-DE-  
1-1\_1.pdf )